Bulletin mensuel

LA SÉGUINIÈRE

Magazine d'informations municipales - Octobre 2021 n°182

Des alternatives à la production de DÉCHETS MÉNAGERS

Un plateau repas pour les Seniors

Page 3

Visite du nouveau Sous-préfet

Page 8

Programme de la Saison Culturelle

Page 9

La Séguinière

Editorial

Le retour de la saison culturelle

Après un an et demi de crise sanitaire, l'offre culturelle a refait surface au printemps dernier.

Certes des protocoles sanitaires sont toujours applicables mais néanmoins, dans ce domaine, les collectivités territoriales et associations retrouvent petit à petit leur public.

Les politiques culturelles demanderont certainement encore du temps pour se redessiner. Toutefois, à La Séguinière, la commission Culture-Jeunesse, présidée par Agnès BRUCHE, s'est mobilisée pour programmer un large éventail de spectacles.

Vous trouverez les grandes lignes de la saison en page 9 du présent bulletin. Elle va, comme d'habitude, se dérouler très majoritairement à l'espace Prévert.

Ce théâtre entièrement restauré en 2006 est un véritable outil fonctionnel pour la culture locale. Il faut donc être à la hauteur des lieux et nous nous efforçons donc, depuis toutes ces années, de proposer des activités et des spectacles à la fois populaires et de qualité.

La programmation, comme vous le découvrirez, est alléchante avec pas moins de sept offres de spectacles différentes pour le premier acte qui s'étale d'octobre à décembre. Elle laisse une large place à l'association de théâtre de La Séguinière « Les Zygomatics » et aux talents qui la compose.

Il est important de diversifier les lieux, les publics, les formes d'animation pour drainer beaucoup d'habitants

La troupe sera sur scène pour 9 représentations d'une pièce de théâtre à succès : l'Amour sur un plateau (cf. page 11).

Nul doute que vous serez nombreux à les encourager. Ils n'ont pas joué depuis près de 2 ans et ont encore plus besoin de votre présence et de vos applaudissements.

La saison sera cependant particulière avec deux spectacles issus de l'édition précédente. Il était important d'honorer les engagements pris envers les artistes et le Jardin de Verre de Cholet.

Fortement touché par le décès brutal de sa médiatrice Maryline METAYER, le 25 août dernier, le Jardin de Verre a décidé de reprendre progressivement son activité, après une interruption de 2 mois.

Cette association de développement artistique, que chacun peut librement rejoindre, met en place, tous les ans et en partenariat avec la commune, deux spectacles de haut niveau professionnel.

On retrouvera, le 10 décembre, à l'affiche le concert de deux musiciens classiques Renaud GARCIA-FONS (contrebassiste) et Claire ANTONINI (luth et théorbe).

Lior SHOOV, annulée deux fois, fera découvrir ses talents de chanteuse et de musicienne, le 18 mars 2022, lors de l'acte 2.

Les enfants restent bien évidemment privilégiés avec une ou deux séances de cinéma à chaque période de vacances scolaires ainsi qu'un spectacle spécialement conçu pour eux quelques jours avant Noël.

Pour les moins de 12 ans, l'entrée est gratuite et, pour les autres, les prix pratiqués sont toujours bien inférieurs au prix de revient de la prestation.

J'en terminerai en mettant l'accent sur la volonté de promouvoir la culture sous toutes ses formes. La commission s'efforce de toucher un public le plus large possible dans un soucis de démocratisation.

Les spectacles en plein air « Maestro » au Moulin de la Cour et « La boite carrée » place de la Bastille en sont un exemple. Les apéros-concerts du dimanche soir, bien évidemment reconduits, en sont un autre.

Il est important de diversifier les lieux, les publics, les formes d'animation pour drainer beaucoup d'habitants.

Au regard de ce que nous avons vécu, il est primordial d'apporter un soutien aux artistes, techniciens, intervenants théâtre et partenaires fragilisés par la crise.

En conséquence, vous êtes invités, d'ores et déjà, à réserver vos dates pour participer à ces évènements propices à favoriser une identité positive qui contribue à l'attractivité de la commune.

Je vous souhaite à toutes et à tous une excellente saison culturelle.

Guy BARRÉ
Maire de La Séguinière

Etat civil

Naissances	
01/09	Emilio DIXNEUF
14/09	Elie JOSSELIN
28/09	Hugo DANIBERT
02/10	Noor HAMMAMI
03/10	Maud GODET
05/10	Juliana GODARD

Décès	
11/09	René FRUCHET - 87 ans
13/09	Yvette CHARRIER, née DUPOUY - 84 ans
15/09	Rose MANCEAU, née CHARRIER - 94 ans
27/09	Jean-Luc DUVERGER - 62 ans
28/09	Marguerite HOUEIX, née BAHUAUD - 90 ans

Autres infos

En couverture :

Collecte des déchets ménagers
Avenue Abbé Chauveau La Séguinière
Mardi 7 septembre 2021

Edition n°182 mise en ligne sur le site internet www.mairie-laseguiniere.fr le vendredi 15 octobre 2021

Bulletin municipal de la commune de La Séguinière

Tirage à 1 900 exemplaires
Directeur de la publication : Guy BARRÉ
Directeur de la communication : David CARON
Crédit photos : Mairie de La Séguinière
Maquette & impression : Services municipaux
Copieur Xerox Color C60
Imprimé sur du papier issu de sources responsables

Mairie
Avenue Abbé Chauveau
49280 La Séguinière
Tél. 02 41 56 90 53
accueil@mairie-laseguiniere.fr

Pique-nique annuel de la Maison d'Accueil

Jeudi 2 septembre 2021

Les résidents, le personnel et bénévoles de l'EHPAD de La Séguinière ont passé une agréable journée ensoleillée. Une soixantaine de personnes au total étaient ravies de se retrouver ensemble sur le site naturel du Moulin de la Cour.

Les résidents sont arrivés à partir de 10h30 dans la grange où tout avait été installé par les bénévoles : nappage, mise en place de la table... Les tables, les chaises et l'éclairage avaient préalablement été mis à disposition par la commune.

Le déjeuner qui a commencé à 12h30 a été animé par des chants. Différents petits groupes se sont ensuite formés pour se distraire autour de jeux de société.

En fonction de leur souhait, les résidents ont été raccompagnés à la Maison d'Accueil tout au long de l'après-midi. Les derniers ont quitté le lieu du pique-nique pour retrouver leur résidence aux alentours de 16h45.

Repas des Seniors

Dimanche 10 octobre 2021

370 personnes ont profité du repas offert pas la commune et le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) le 10 octobre dernier. La situation sanitaire incertaine n'a pas permis de rassembler les seniors, comme tous les ans, pour un repas en commun.

Le plateau repas à emporter de qualité proposé a toutefois été unanimement apprécié. Préparé par les cuisiniers du restaurant scolaire, il était composé d'une terrine de saumon et Saint-Jacques à la crème de raifort, d'un mignon de porc à l'angevine, de portions de fromages affinés et d'une pâtisserie.

Chaque bénéficiaire avait préalablement reçu un bon de retrait sur lequel figurait le créneau horaire où il lui était demandé de se présenter à la salle des fêtes.

MARCHÉ DU MERCREDI

Planning de présence des commerçants

Sur 9 commerçants, 7 viennent chaque semaine. Seuls le rempaillage et la lingerie ont un rythme différent.

Spécialités / Dates	Octobre	Novembre	Décembre
Fruits et légumes	6 - 13 20 - 27	3 - 10 17 - 24	1 - 8 - 15 22 - 29
Poissonnier			
Charcuterie - Traiteur			
Volailler			
Fromager			
Association Sandogo			
Cuisine asiatique			
Rempaillage	13 - 20	10 - 17	8 - 15
Lingerie	20	17	15

Pour information :

Le marché de Noël aura lieu le dimanche 12 décembre à partir de 16h00.

DON DU SANG

Appel aux donneurs

Le territoire français risque toujours de manquer de sang si l'objectif des 120 000 poches n'est pas rapidement atteint. Les donneuses et donneurs doivent rester mobilisés et sont invités à donner massivement leur sang au cours des toutes prochaines semaines.

Pour rappel la prochaine collecte aura lieu le 20 octobre 2021 de 16h30 à 19h30 à La Séguinière et 2 collectes sont programmées en 2022 à la Salle des Fêtes, le jeudi 16/6 et le mardi 18/10.

DON DE COMPOST

La commune propose de nouveau aux habitants qui le souhaitent, du compost gratuit afin de fertiliser leur jardin, plantations ou gazon. Le compost provient des déchets verts broyés, issus de la taille effectuée par les agents, ainsi que de la transformation des déchets du composteur du restaurant scolaire.

Pour pouvoir en bénéficier, les personnes intéressées doivent s'inscrire préalablement en mairie avant le 27 octobre 2021. La récupération du compost gratuit aura lieu en libre-service, le samedi 30 octobre 2021 à l'ancien éco-point de la Prairie (derrière l'aire de Camping-car) de 9h00 à 11h00. Un créneau sera fixé avec les services au moment de l'inscription.

Suivant le nombre d'inscrits, le volume attribué à chacun pourra être limité. Par ailleurs, pour ceux qui possèdent une remorque, il sera possible de faire charger le compost avec un chariot élévateur.

VENTE DE BOIS DE CHAUFFAGE

La commune dispose d'un stock important de bois provenant d'élagages et abattages, d'essences diverses (aulne, saule, bouleau, acacia, chêne…). Les habitants de La Séguinière intéressés sont priés de s'inscrire en mairie avant le 3 novembre 2021.

Des lots de 2 stères seront attribués aux particuliers désignés par un tirage au sort (suivant le nombre d'inscrits). Les bûches d'une dimension de 1 mètre de long sont vendues, non livrées, au prix de 45 € le stère. Les lots seront à enlever le samedi 13 novembre 2021.

ENTRETIEN DES HAIES ET DES VÉGÉTAUX

La commune a sollicité l'intervention de l'association l'Eclaircie pour l'entretien des haies au niveau de la prairie du Bordage et le long du lotissement La Surchère. Ces travaux de recépage et d'élagage seront effectués dans le courant du mois de novembre.

CHENILLES PROCESSIONNAIRES

Campagne de traitement

La campagne de traitement collectif va débuter prochainement avec le concours de la Fédération Départementale de Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles. Les personnes intéressées sont invitées à se faire connaître avant le 31/10/2021 pour pouvoir bénéficier d'un tarif préférentiel (17 € par arbre).

Après cette date, et jusqu'au 15 décembre, une majoration de 2 € sera appliquée. Les processions sont lancées depuis le printemps mais il n'est malheureusement pas possible de traiter en ce moment. C'est à cette période de l'année que les risques d'urtication sont les plus importants.

Il est important de signaler qu'à cette période de l'année les cocons sont difficiles à observer car ils sont de la taille d'une balle de ping-pong. Ils vont grossir avec les épisodes froids hivernaux.

DÉJECTIONS CANINES

Rien n'est plus désagréable que d'avoir à slalomer entre les déjections de nos amis à quatre pattes, de rentrer chez soi et de découvrir les chaussures de nos enfants ou les roues de la poussette souillées par ces déjections. Calvaire du piéton, les déjections canines encombrent trop souvent les rues et les espaces publics. N'oublions pas qu'elles peuvent provoquer glissades et chutes accidentelles.

C'est ensemble que nous rendons la commune plus propre et il faut sensibiliser contre ces déjections passibles d'une amende de 35 €.

Les services techniques ont installé en 2019 deux poubelles surmontées d'un panneau pédagogique. Par ailleurs, un distributeur de sacs est disponible près de l'aire de jeux de la Chapelière. En complément, des affiches pour responsabiliser les propriétaires d'animaux seront également disposées dans les espaces publics communaux. En effet, si les rues et l'espace public au sens large sont en quelque sorte « notre propriété collective », il nous appartient en contrepartie de nous considérer comme responsable de l'utilisation de cet espace. Les chiens sont les bienvenus mais ensemble, nous devons veiller à ce que la promenade soit un véritable plaisir. **Un geste citoyen qui vous prendra moins d'une minute ! Ramassez les déjections de votre animal sans laisser aux autres les souvenirs désagréables de son passage !**

PAIEMENT DE PROXIMITÉ

Auprès des buralistes

Les particuliers qui le souhaitent peuvent régler chez les buralistes partenaires de la DGFIP leurs factures de la vie quotidienne (cantines, crèches, périscolaire ...) leurs amendes (en espèces jusqu'à 300 € ou en carte bancaire) ainsi que leurs impôts (jusqu'à 300 €). Facilement identifiable par les usagers, ce dispositif assure des conditions homogènes d'accueil et de traitement des paiements.

Au 9 septembre 2021, 163 buralistes sur le département du Maine et Loire acceptent le paiement de ces factures dont ceux de Saint-Léger -sous-Cholet et La Romagne.

VOTE PAR PROCURATION

Vote par procuration

Les élections approchant, la gendarmerie nationale demande d'informer les concitoyens sur la possibilité d'effectuer les procurations en ligne. Cette démarche simplifie le vote par procuration autant pour le citoyen que pour les forces de l'ordre.

La démarche est la suivante :

- Le citoyen effectue une demande de procuration en ligne sur le site Internet **maprocuration.gouv.fr**
- Suite à cette demande, une référence à 6 caractères (XX11X1) lui est envoyée par courriel.
- Le citoyen se présente au commissariat de police ou à la brigade de gendarmerie avec cette référence et une pièce d'identité pour faire valider sa demande de procuration.
- La référence est le seul élément nécessaire à la demande de procuration : il n'est pas nécessaire de remplir le formulaire CERFA. Aucun justificatif, autre que la pièce d'identité n'est demandé.

VOIRIE ZONE DE LA BERGERIE

Réalisation de la couche de roulement par l'AdC

L'Agglomération du Choletais poursuit sa politique d'entretien et d'aménagement des voiries et trottoirs d'intérêt communautaire. Dans les rues Edouard Branly et Thomas Edison (ZA La Bergerie) des travaux d'amélioration consisteront à la réalisation de la couche de roulement définitive de la voirie en enrobé à chaud. Ces travaux auront lieu entre le 15 et le 26 novembre 2021.

Pendant les 3 prochaines années, aucune intervention ne pourra être accordée pour effectuer des travaux tels que : branchement de gaz, télécommunication, électricité, eau potable ou assainissement.

Les entreprises implantées le long de ces voies sont invitées, pour tout complément d'information, à prendre contact avec le Service Gestion de la Voirie et des Espaces Verts de l'Agglomération du Choletais.

CONSEILLER NUMÉRIQUE

L'accompagnement des habitants dans leurs démarches en ligne

Le Centre Socioculturel intercommunal « Ocsigène », après avoir candidaté au dispositif Conseiller Numérique France Relance soutenu par l'Etat, a recruté un conseiller chargé d'accompagner les habitants dans leurs démarches administratives en ligne et répondra à leurs questionnements liés à l'outil informatique et au numérique.

Alors que la numérisation de notre société ne cesse de progresser, 40% des français ne sont pas complètement autonomes dans leurs usages numériques. Parallèlement, la crise sanitaire a démontré à quel point le numérique fait partie de notre vie et combien chacun de nous en a besoin au quotidien. L'objectif du dispositif est donc de ne laisser personne démuni face au numérique.

Ce conseiller formé tiendra des permanences dans les communes à des jours non encore définitivement arrêtés. Pour bénéficier de cet accompagnement, gratuit et ouvert à tous, il suffit de prendre rendez-vous auprès du conseiller, Rodolphe GUIMBRETIERE, au 07 82 49 23 03 ou numerique@ocsigene.fr

SÉANCE DE VACCINATION PUBLIQUE

La prochaine séance de vaccination publique, sur inscription préalable, aura lieu à la mairie le lundi 15 novembre de 15h30 à 18h30 -. Plus d'informations sur le site internet www.mairie-laseguiniere.fr

Le conseil municip@l en bref

Le prochain conseil municipal aura lieu le lundi 8 novembre à 20h30. Ces séances sont publiques ; chacun est invité à y assister (hors restrictions sanitaires).

Au conseil du 11 octobre dernier ont été votées les délibérations suivantes :

- Achat de terrains pour constitution de réserves foncières,
- Prise en charge du remplacement d'un panneau de signalisation verticale endommagé,
- Achat de terrains en bord de Moine pour sentier de randonnées,
- Mission de diagnostic de chaussée rue de la Garenne,
- Incorporation d'un bien sans maître dans le domaine public,
- Dépannage sur réseau d'éclairage public par le SIEML,
- Convention de servitude avec ENEDIS,
- Approbation de l'esquisse du lotissement Cœur de Bourg,
- Adhésion à l'association « Passeport du Civisme »,
- Vente de bois de chauffage - fixation du prix,
- Charges de fonctionnement des écoles publiques 2020/2021,
- Programmation et tarification de la saison culturelle,
- Bilan annuel des opérations immobilières en 2020.

Retrouvez les comptes rendus du conseil municipal sur le site internet de la commune **www.mairie-laseguiniere.fr** ou sur les panneaux d'affichage à l'extérieur et à l'intérieur de la mairie.

Thématique du mois

La prévention des déchets

UNE DÉMARCHE QUI VISE À RÉDUIRE LA QUANTITÉ DE DÉCHETS PRODUITE

Les déchèteries et la collecte des ordures ménagères ne sont pas les seules solutions pour gérer ses déchets. L'Agglomération du Choletais s'est inscrite, depuis plusieurs années, dans une démarche de prévention des déchets et propose de nombreuses alternatives aux usagers pour réduire les quantités déchets produits.

Le premier message à faire passer est d'éviter de produire un déchet en limitant le gaspillage avec de petits gestes quotidiens (limiter le gaspillage alimentaire). Puis, lorsque c'est inévitable, le réemploi, la réparation et enfin le recyclage sont des solutions qui participent activement à la réduction des déchets. Des solutions existent pour faciliter ces démarches, telles que le compostage individuel ou encore le broyage aux particuliers.

RÉPARER - RÉUTILISER - RECYCLER

La croissance démographique et l'évolution des modes de vie ont une forte incidence sur la quantité de déchets produite chaque jour.

Trier, c'est bien, mais nous devons également apprendre à consommer autrement, dans le but de jeter moins et mieux. La prévention des déchets est complémentaire au recyclage des emballages. Le recyclage permet de gérer les déchets existants, alors que la prévention a pour objectif d'éviter de les produire. Elle consiste à éviter, réduire, retarder l'abandon d'un produit et à en limiter la nocivité. Par exemple, entre 16 et 20 kg d'équipements électriques ou électroniques, sont jetés en moyenne par habitant et par an. Pour y remédier et inverser la tendance, voici quelques réflexes :

- *j'entretiens, je répare, je réutilise,*
- *je donne mes vêtements, mes livres, mes meubles… au lieu de les jeter,*
- *j'emprunte ou je loue les outils qui ne sont utilisés que très occasionnellement.*

Les colonnes textiles

Sur le territoire de l'AdC, en collaboration avec l'organisme Re-fashion et ses partenaires, le linge de maison et chaussures usagés peuvent être rapportés pour être valorisés, quel que soit leur état, même abîmés. Ils doivent être placés propres et secs dans un sac et les chaussures liées par paire.

Boutiques solidaires

L'AdC est partenaire de l'écocyclerie du Choletais « Fil d'Ariane » et de la boutique solidaire « Emmaüs ». L'objectif est d'encourager l'apport volontaire d'objets pouvant encore servir (meubles, bibelots, vaisselle, électroménager, jouets, vêtements…). Tous ces objets dont on n'a plus l'usage sont vendus à petits prix au sein de la boutique.
Deux solutions existent pour déposer les déchets :

- *se rendre dans les déchèteries de La Blanchardière ou du Cormier,*
- *se rendre directement à l'écocyclerie ou chez Emmaüs.*

Le Repair'Café

Les déchèteries regorgent d'appareils électroménagers qui pourraient encore être utilisés et non jetés. Souvent le prix des réparations freinent le consommateur. Le Repair'Café est la solution !

Repair'Café organisé par le CSI le samedi matin 2/10 à La Séguinière

Un appareil en panne ! Mettez-vous à l'ouvrage avec les conseils d'un expert. Réparer, faire ensemble, transmettre les savoir-faire.

Sur une année c'est près de 500 kilos de matériel qui n'est pas déposé en déchèterie et retrouve un nouvel usage. Statistiquement, à La Séguinière, 75% des appareils sont réparables mais, en raison du prix parfois prohibitif des pièces à remplacer, 60% sont effectivement réparés.

COMPOSTAGE ET BROYAGE

Parmi les solutions qui permettent de diminuer le volume des poubelles, il y a bien sûr le compostage, qui transforme les matières organiques issues du jardin et de la cuisine en « or noir du jardinier ». A La Séguinière, les établissements de restauration collective (la Maison d'Accueil et le Restaurant Scolaire) sont équipés d'un composteur volumineux. Ces équipements sont toutefois réservés à leur usage exclusif…

L'Agglomération du choletais offre la possibilité, aux particuliers, de s'équiper de solutions de compostage à domicile, de jardin (composteur) ou de cuisine (lombricomposteur), en mettant à disposition un bon d'achat de 20 €.

Pourquoi composter ses déchets ?

Les déchets fermentescibles (compostables) représentent 30% du volume de notre poubelle.

Depuis près de 10 ans, les collectivités s'engagent pour inciter le compostage et ainsi réduire la quantité de déchets. En offrant des bons de réduction aux habitants du territoire, pour tout achat de composteur ou de lombricomposteur dans les jardineries partenaires, l'AdC participe activement à cette dynamique. Le bon est à télécharger sur le site cholet.fr (rubrique environnement) ou à demander par mail :

Contactdechets
@choletagglomeration.fr.

Une fois compostés, les déchets organiques sont transformés et valorisés alors que s'ils restent dans la poubelles d'ordures ménagères, ils produisent des gaz à effet de serre lors de leur élimination.

Le broyage des végétaux est un nouveau service offert sur le territoire. Le service Gestion des Déchets de l'Agglomération organise des permanences pour permettre aux habitants de broyer leurs végétaux. Ce service gratuit est accessible deux fois dans l'année, au printemps et à l'automne, saisons propices à la taille des arbres et arbustes.

Ce service profite donc à la fois aux habitants, aux agents… et à la planète !

Mme MOREIRA et M. BARRÉ agents de l'AdC chargés de la mise en place du broyage

Les particuliers économisent en outre des passages sur leur carte de déchèterie. Les émissions de gaz à effet de serre seront limitées, comme la réduction du transport en camion de ces déchets vers de sites dédiés pour le traitement.

Le broyage est une autre solution pour éviter de brûler des déchets verts (pratique désormais interdite) et le broyat récupéré présente des intérêts indéniables : utiliser en paillage dans les espaces verts et le potager, il protège et nourrit le sol, réduit le désherbage, l'arrosage et l'exposition au gel ; il évite l'achat d'engrais et de paillis du commerce.

A noter que le broyat peut être utilisé dans le composteur en tant que matière sèche.

BONNES PRATIQUES DU QUOTIDIEN

La réduction des déchets passe également par des pratiques plus écologiques.

On peut ainsi se passer des produits d'hygiène vendus en supermarché : il est aisé et surtout économique de réaliser, chez soi, des produits de nettoyage et limiter la consommation de bouteilles en plastique.

Quelques exemples ?

Le bicarbonate de soude permet de dégraisser, aseptiser, désinfecter. Il est particulièrement efficace pour éliminer les mauvaises odeurs ou encore faire disparaître les taches sur les tapis et les moquettes.
Le vinaigre blanc aide à désinfecter toutes les surfaces. C'est aussi un super anticalcaire pour la bouilloire, la salle de bain, la cuisine et les sanitaires. Dilué avec quelques gouttes d'huiles essentielles, le vinaigre blanc est sans pareil pour laver le sol.

Le savon noir est, quant à lui, un bon dégraissant pour faire briller toutes les surfaces.

Il ne faut pas oublier que d'autres solutions avantageuses existent : la serpillière et le torchon ou tout autre chiffon en tissu peuvent être utilisés plusieurs fois, à l'inverse du papier essuie-tout et des lingettes à usage unique. Même si elles économisent l'eau et réduisent la pollution de l'eau, les lingettes de nettoyage ménagers génèrent 3 à 6 fois plus de déchets que les produits traditionnels tout en contribuant à la pollution de l'air. Annoncées comme biodégradables, elles ne doivent cependant pas être jetées dans les canalisations car elles bouchent les égouts.

Qu'est-ce que le lombricompostage

Particulièrement adapté aux foyers ne disposant pas de jardin, le lombricompostage est le processus de transformation de matières organiques en compost par des vers.

Cette technique permet de :

- réduire la quantité de déchets à collecter, transporter et traiter,
- Valoriser les déchets organiques gratuitement et en parfaite autonomie,
- Produire un compost et un engrais 100% naturels et entièrement gratuits.

Le lombricomposteur se compose de plusieurs plateaux, généralement 3 ou 4. Chacun est percé de nombreux trous au travers desquels circulent les vers. Les déchets placés dans le plateau supérieur vont être transformés par les vers pour donner le compost.

Le composteur du restaurant scolaire

Visite de M. Ludovic MAGNIER - Nouveau Sous-préfet - le 4 octobre

De gauche à droite : Julien BOUHIER - Adjoint, Roland BESNARD - PDG Bouyer-Leroux, Ludovic MAGNIER - Sous-préfet, Guy BARRE - Maire, Serge GUINAUDEAU - Adjoint et Agnès BRUCHE - Adjointe.

Monsieur Ludovic MAGNIER, haut-commissaire chargé de la lutte contre la pauvreté en région Bretagne depuis deux ans, a succédé à Monsieur Mohamed SAADALLAH. Depuis le 6 septembre dernier, il est le nouveau Sous-préfet de l'arrondissement de Cholet.

M. le Sous-préfet a émis le souhait de s'imprégner rapidement de la situation des collectivités locales de son arrondissement. Sa venue à La Séguinière, le 4/10 constituait l'une des toutes premières visites qu'il a effectuées.

Après une rencontre avec M. le maire et la municipalité au cours de laquelle lui ont été présentés les projets structurants programmés, la matinée s'est achevée par une découverte de la société BOUYER-LEROUX.

M. Roland BESNARD, PDG de la société a exposé le fort développement de l'activité du groupe qui génère aujourd'hui 450 millions de Chiffre d'Affaires. Il a également fait état des différentes sources d'énergie auxquelles l'entreprise à recours pour la fabrication des briques. L'objectif est d'utiliser 90% de biogaz dans les 7 années qui viennent.

De nouvelles enseignantes **à la rentrée de septembre**

A l'école publique Marcel Luneau deux enseignantes, Stéphanie FONTAINE et Mélanie CARON sont arrivées pour pallier les départs.

Stéphanie FONTAINE a exercé pendant plusieurs années en tant que remplaçante, rattachée à l'école de Saint-André-de-la-Marche. Elle connaît bien l'école maternelle Marcel Luneau et l'équipe pédagogique en place pour y avoir effectué plusieurs remplacements.

Mélanie CARON est enseignante à l'école élémentaire en classe de CE1/CE2 pour l'année 2021/2022. Elle enseignait l'an passé à Beaupréau-en-Mauges (Villedieu-la-Blouère). C'est une enseignante qui a été élève pendant 4 ans à l'école Marcel Luneau, du CE1 au CM2.

De gauche à droite
Mélanie CARON et Stéphanie FONTAINE

A l'école privée Notre-Dame, ce sont trois nouvelles enseignantes qui ont intégré l'équipe pédagogique.

De gauche à droite
Aurélie ROUANNE-COUTEAU, Stéphanie GUITTON et Elisabeth TERRIER

Aurélie ROUANNE-COUTEAU est étudiante et exerce son activité sur poste de contractuel, correspondant à 1/3 temps, auprès des enfants de la classe de CE1.

Stéphanie GUITTON est suppléante. Elle est présente le lundi en complément de la titulaire du poste Paméla OGER et le mardi, jour de « décharge » de la directrice Rachel ROSSIGNOL pour s'occuper des CM1. Elle arrive de Beaupréau-en-Mauges (Gesté) et Montrevault-sur-Evre (La Chaussaire).

Elisabeth TERRIER, titulaire, elle enseigne le lundi en CE1 (complément de temps). Elle est également le mardi à Tillières et le jeudi à Cholet (école de la Sainte Famille).

Saison Culturelle 2021/2022

UNE PROGRAMMATION POUR TOUS LES PUBLICS

Pass Sanitaire Obligatoire

La commune de La Séguinière propose une saison culturelle qui, comme depuis plusieurs années, s'articulera en 2 temps : Acte I (d'octobre à décembre 2021) et Acte II (de janvier à avril 2022).

L'acte I proposera des rendez-vous dans des domaines variés : théâtre, sortie au musée, cinéma, apéro-concert… Le partenariat avec le Jardin de Verre de Cholet est reconduit et fait partie intégrante de la programmation avec, le vendredi 10 décembre, **un concert de musique baroque - musique du monde**.

Présentation : *Le contrebassiste Renaud Garcia-Fons, pour ce nouveau périple, s'associe à la joueuse de luth et de théorbe Claire Antonini.*

vendredi 10 décembre

L'un comme l'autre ont un parcours atypique : Claire Antonini joue aussi bien du luth baroque, du théorbe que du târ iranien ou du tambûr kurde ; quant à Renaud Garcia-Fons, il développe depuis plusieurs années une vision de la contrebasse où alternent différents modes de jeu, évoquant autant d'instruments d'Orient et d'Occident. En résulte un répertoire sur mesure, constitué aussi bien de pièces empruntées à la musique baroque, qu'aux musiques kurdes et persanes ou des compositions originales de Renaud Garcia-Fons. Ce duo Farangi, l'étranger en persan, relie ces instrumentistes d'exception et célèbre le partage et l'amitié entre les peuples.

En partenariat avec le réseau des bibliothèques un spectacle gratuit dédié aux jeunes enfants à partir de 4 ans aura lieu le mercredi 15 décembre. **La compagnie « La Trébuche » sera en représentation à cette occasion avec un spectacle à l'Espace Prévert : « Noël dans ma valise ».**

mercredi 15 décembre

Présentation : *En rangeant le grenier, Bertille récupère une vieille valise recouverte de poussière. Elle l'ouvre et reconnaît avec émotion les mille et un petits trésors de Noël qu'elle avait rangés là étant petite fille…*

Les principaux autres spectacles de ce premier acte sont :

Des **SÉANCES DE CINÉMA** lors de chaque congé scolaire. Les 2 premières projections prévues sont **« Le Manoir magique »** le 27/10 à 17h et **« Chair de poules »** le 2/11 à 20h. Une seule projection est en revanche programmée pendant les vacances de Noël, le 22/12 à 20h **« Le prince oublié »**.

mercredi 27 octobre

Présentation du film « Le Manoir magique » : *Abandonné sur le bord de la route, un chaton trouve refuge dans une vaste demeure, résidence d'un magicien à la retraite. Après une petite souris apeurée, il fait la connaissance d'un vieux lapin bougon qui le prend pour un vulgaire chat de gouttière et le chasse. Mais le chaton ne s'en laisse pas conter et s'introduit à nouveau dans les lieux. D'autres surprises l'y attendent.*

Les apéros-concerts, très attendus, seront encore au programme. Pour le premier qui aura lieu à la salle Roger Dronneau le 28 novembre, l'invité est le groupe **« The good guy and the other one »**.

dimanche 28 novembre

Présentation : *En provenance de Nantes, « The Good Guy & The Other One » interprète des classiques (ou pas) des années 40 à nos jours dans un style Rock & Blues minimaliste et de basse fidélité (Lo-Fi). De Johnny Cash à Creedence, en passant par The Rolling Stones ou encore The White Stripes, les deux comparses proposent de (re) découvrir les standards et réservent quelques surprises !*

Les amateurs de l'association « Les Zygomatics » proposeront en novembre et décembre 9 représentations d'une pièce de théâtre « l'Amour sur un plateau » (cf. page 11).

L'acte II débutera par un apéro-concert le dimanche 16 janvier à 17h00. C'est la chanteuse la « **Gammine** » qui fera un déplacement à La Séguinière.

dimanche 16 janvier

Présentation : *Sans tabou, un brin taquin, La Gammine nous emmène dans les recoins secrets de la vie. Se jouant des dissonances, elle sillonne l'univers de la chanson française, se laissant porter par la délicatesse de Barbara, l'authenticité de Camille et la mélancolie de Pomme. Une sensibilité à fleur de peau et une lueur de malice dans le regard, elle nous livre sa vision du monde toute en poésie.*

Un spectacle de danses « Bollywood » devrait se produire sur les planches de l'espace Prévert le samedi 26 février à 20h30.

samedi 26 février

Puis, pour finir la saison culturelle, l'artiste **Lior SHOOV** a prévu de donner un concert à La Séguinière après l'annulation des deux programmations précédentes en raison de la pandémie.

Le concert aura lieu le vendredi 18 mars, Espace Prévert, dans le cadre du partenariat avec le Jardin de Verre.

vendredi 18 mars

Présentation : *Lior SHOOV est multi-instrumentiste, elle parcourt depuis cinq ans les quatre coins du monde avec dans ses bagages d'étranges instruments. Ukulélé, Hang, tubes en plastiques, harmonica, jouets, genoux percussifs, tambourins s'entrechoquent dans une performance mélangeant chanson, musique du monde, jeu corporel et expression de l'instant. Lior Shoov entremêle ses influences pour dévoiler un geste singulier. Clown de formation, elle explore les limites entre la scène et l'espace public. Son expérience de la composition instantanée et du nomadisme façonne son style et sa personnalité hors du commun.*

Gymnastique compétition

Une nouvelle organisation pour la saison sportive 2021/2022

Morgane reprend les cours de Baby Gym

La nouvelle saison sportive 2021-2022 a débuté à l'ASEG (Association Sport Et Gymnastique) avec des changements dans les équipes de bénévoles mais également dans l'équipe encadrante.

La nouvelle composition du bureau depuis l'assemblée générale du 3 septembre est la suivante :

Présidente - Fiona LHOMMELET
Vice-Présidente - Mélanie COURANT
Trésorières - Steffie FIAN en doublon avec Nadège BARRÉ
Vice-trésorière - Sylvie ROBREAU
Secrétaire - Marie BELLANGER
Vice-Secrétaire - Nadia CHERCHEVAL

L'association tient à remercier, toutes les personnes qui ont œuvré pour que l'année se déroule sans problème.

Estelle, qui part après 4 années en tant que membre du bureau. Ludivine et Adélaïde, qui ont su reprendre des groupes en cours d'année. Louisa, qui a bien géré le groupe « Eveils et Baby Gym » et Christelle après de très nombreuses années dans le club, tout d'abord gymnaste, puis monitrice.

De nouvelles personnes intègrent l'association ASEG.

Yohanna remplace Christelle au cours de Pilates, Morgane, stagiaire l'année dernière, reprend les cours de multisport « Eveils et Baby Gym » Maïwenn, Victorine, prennent en charge les poussines compétition.

Il y a au total, cette année, plus de 270 adhérents au sein de l'association ASEG.

La reprise de la saison est marquée par la mise en place d'un nouveau praticable dans la salle de Gymnastique.

Les gymnastes espèrent pouvoir faire des démonstrations pour pallier l'absence du Gala. L'organisation d'un tel évènement en fin d'année civile est complexe et demande un investissement important de l'ensemble des adhérents. Le bureau n'a pas souhaité engager les membres de l'association et leurs proches dans la préparation d'une manifestation qui pourrait ne pas avoir lieu en fonction de l'évolution du contexte sanitaire.

Pour les personnes intéressées, il est à signaler qu'il reste quelques places disponibles aux cours suivants :

Cours de pilates
le mardi de 9h00 à 10h00
de 18h30 à 19h30, et de 19h30 à 20h30

Ecole de Gym
Pour les enfants nés en 2016
le samedi matin de 9h30 à 11h00
Gym compétitions nés de 2013 à 2015
le mercredi de 14h00 à 15h30
et le samedi de 11h00 à 12h30

Multisport
Enfant en primaire nés de 2011 à 2016
le jeudi de 18h45 à 19h45

Par ailleurs, l'association recherche toujours des bénévoles pour participer aux nombreuses tâches de l'association : aides administratives, aides monos...

Un recrutement a enfin été lancé pour un poste d'éducateur sportif GAF (Gymnastique Artistique Féminine de Compétition).

Un nouveau praticable

Musique La Séguinière

L'Harmonie Fanfare « Musique la Séguinière » recrute :

Tu aimes la musique, tu as envie de t'amuser en jouant avec d'autres musiciens, tu veux découvrir de nouveaux instruments, tu veux progresser en jouant des morceaux actuels et rythmés, tu es motivé pour t'investir dans des sorties musicales, lance-toi !

De 7 à 77 ans…, débutant ou confirmé, flûtiste, saxophoniste, corniste, batteur… viens nous rejoindre à la musique de la Séguinière, on attend plus que toi.

Agenda

REPAS DE CLASSES
Avis aux conscrits des classes 1

Les personnes nées en 1921, 1931, 1941, 1951, 1961, 1971, 1981, 1991 et 2001 sont invitées au banquet inter-générations.

Toutes les personnes intéressées sont les bienvenues, elles peuvent réserver, avant le 31 octobre auprès d'Estelle au 06 81 90 57 14 ou par mail estelle.herisse@hotmail.fr

TENNIS DE TABLE
Loto du tennis de table

L'association organise son 6ème loto le :

Lundi 1er novembre à partir de 14h00
à la Salle des Fêtes

Réservation conseillée par téléphone auprès de Jean-Claude 06 09 34 58 53 ou de Martial 07 70 65 31 08.

Il est rappelé que le Pass Sanitaire reste obligatoire.

TUTEURS FAMILIAUX
Réunion d'information

L'association tutélaire Cité Justice Citoyen propose, gratuitement, une réunion d'information destinée aux tuteurs familiaux ou personne envisageant l'ouverture d'une mesure de protection pour un proche vulnérable :

Lundi 15 novembre 2021 de 13h45 à 15h30
Tribunal de proximité de Cholet

Inscriptions par téléphone au 02 41 80 91 77 ou par mail à l'adresse istf49@asso-cjc.org

Il est rappelé que le Pass Sanitaire reste obligatoire.

LES AMIS RÉUNIS
Voyage en Andalousie

L'association propose aux résidents de La Séguinière ou d'ailleurs un voyage en Andalousie du 23 au 30 avril 2022.

Renseignements auprès de Mme HUMEAU par téléphone au 06 21 72 17 69 ou par mail : lucette.humeau@gmail.com

Inscription le mercredi 3 novembre
à 15h00 à l'Espace Dronneau

Il est rappelé que le Pass Sanitaire reste obligatoire.

CSI OCSIGENE
Parents Solos

Accompagné par le CSI, un collectif s'est constitué pour apporter soutien et écoute, partage d'informations, de bons plans… aux parents solos du territoire. La prochaine rencontre aura lieu :

Samedi 11 décembre de 10h00 à 12h00
au CSI à Saint-Léger-sous-Cholet

Inscription au 02 41 56 26 10

Théâtre de La Séguinière

Après une saison blanche imposée par la crise sanitaire, la troupe des Zygomatics remonte sur scène avec une pièce écrite par Isabelle Mergault : l'Amour sur un plateau.

Les tarifs ont été fixés à 7 € pour les adultes et de 5,50 € pour les enfants de moins de 14 ans et les étudiants ; les réservations sont ouvertes depuis le 1er octobre au 09 60 50 82 52

L'Amour sur un plateau est la première pièce de théâtre écrite par Isabelle Mergault. Cette pièce a été présentée pour la première fois au Théâtre de la Porte Saint Martin à Paris en janvier 2011.

Cette pièce sentimentale et hilarante a rencontré un formidable succès avec plus d'un million de spectateurs au total des représentations.

Résumé :

Caroline et Jean-Louis sont mariés depuis des années. Leur activité principale se résume à la gestion d'une sympathique maison d'hôtes. Pourtant, le climat conjugal a viré à l'orage depuis déjà trop longtemps. Caroline et Jean-Louis ont-ils mélangé vie commune et travail de manière trop constante ? Alors que leur couple est au bord de la rupture, une cliente décide de les aider. Sur un coup de tête, elle fait appel à une amie, productrice de télévision. Bientôt, c'est un véritable plateau de tournage qui s'installe chez eux pour sauver leur mariage. L'heure du grand déballage aurait-elle sonnée ?...

REPRÉSENTATIONS
Théâtre de l'Espace Prévert à La Séguinières

En novembre
Vendredi 19 à 20h30
Samedi 20 à 20h30
Dimanche 21 à 15h30
Samedi 27 à 20h30
Dimanche 28 à 15h30

En décembre
Mercredi 1er à 20h30
Vendredi 3 à 20h30
Samedi 4 à 20h30
Dimanche 5 à 15h30

Bibliothèque « Mille Pages »

Ce mois-ci, les bénévoles de la bibliothèque invitent à lire le roman, paru en mars 2021, d'Emmanuel GRAND :

« Sur l'autre rive »

RÉSUMÉ :

Ce titre, « Sur l'autre Rive », renvoie d'abord au Pont de Saint-Nazaire qui enjambe l'estuaire de la Loire et relie ces deux rives.

De manière plus métaphorique, il évoque également la barrière sociale qui sépare les personnages du livre, les notables et les riches propriétaires des belles maisons de Saint Brévin ou de Pornic d'un côté, et de l'autre ceux dont le destin a été marqué par les difficultés économiques de la région, en particulier celles des Chantiers de l'Atlantique (France Inter : « Le Polar sonne toujours deux fois »).

Roman d'atmosphère, peinture sociale saisissante d'une région déchirée, « Sur l'autre rive » est un récit aussi noir que sensible où se déploient la puissance romanesque et le style percutant d'Emmanuel GRAND.

INFOS

Compte-tenu de l'obligation du Pass Sanitaire (**obligatoire dès 12 ans**) et du nombre limité de bénévoles disposés à en effectuer le contrôle, la bibliothèque n'est ouverte que le mercredi et le samedi et ce jusqu'à nouvel ordre.

Comptant sur votre compréhension, nous vous souhaitons une bonne saison de lectures diverses et variées.

Horaires d'ouverture

~~*Lundi : 16h45 à 18h30*~~
Mercredi : 10h00 à 12h00
et 17h30 à 19h00
~~*Jeudi : 17h30 à 19h00*~~
Samedi : 10h30 à 12h00

Possibilité de consulter et préparer une liste de livres sur le site E.changes (portail des bibliothèques de Cholet)
Bib_seguiniere@agglo-choletais.fr

Les Classes, les Conscrits

En 1798, la loi Jourdan prévoit l'inscription sur les registres municipaux (la conscription) de tous les hommes âgés de 20 à 25 ans. Les plus jeunes fournissent le contingent nécessaire de l'armée en temps de paix et un réservoir de soldats en temps de guerre.

La durée fixée au départ à 5 années de service armé a varié, au cours des années, selon les désirs politiques de nos dirigeants et les relations plus ou moins tendues entre les pays frontaliers du territoire Français.

Les guerres Napoléoniennes, les conflits Franco-allemand, les Guerres mondiales, la guerre d'Algérie ont puisé dans ce réservoir de jeunes hommes pour défendre la patrie. La loi Jourdan dit :

« ***Tout Français est soldat et se doit à la défense de la Patrie*** »

Le tirage au sort qui désignait au départ les conscrits bons pour le service et qui n'envoyait à l'armée qu'une partie des hommes nés la même année, de la même classe, avec des possibilités de remplacement fut remplacé en 1872 par un service militaire obligatoire. Ce service obligatoire sera suspendu par le président Jacques Chirac en 1997.

La bourse confectionnée par la boursière

La classe zéro, par exemple, comprenait tous les gens nés une année finissant par zéro, 1920, 1930… En prenant l'année de naissance et en ajoutant 20, l'année des 20 ans, on obtenait la classe. Pour une personne née en 1900, elle faisait partie de la classe 1920.

La conscription a amené une tradition différente suivant les régions et les communes : le ramassage des poules.

Au départ, il s'agissait pour les conscrits d'une même classe de passer chez les conscrites, appelées à certains endroits les poulettes, pour récolter de l'argent, une poule, afin de faire une fête des conscrits avant le départ de ceux-ci au service militaire. La boursière était chargée de confectionner une bourse pour récolter l'argent.

Vu l'étendue d'une commune comme la Séguinière et la dispersion des fermes, la durée du ramassage des poules pouvait être d'une semaine.

Bâton à la main, chapeaux et cocardes en évidence, le clairon en tête, les conscrits allaient de ferme en ferme, de maison en maison. Ils étaient attendus de pied ferme, et les pièces qui tombaient dans la bourse faisaient bien souvent écho aux gorgées de vins qui tombaient dans le gosier des conscrits qui le soir venu, après un bon diner, se couchaient bien fatigués, sur un lit de paille réservé pour eux dans une grange.

A la fin de la semaine, le bâton qui aidait à la marche portait bien souvent un nombre imposant d'encoches, témoignage du nombre de verres vidés par son propriétaire.

La classe 1950

désigne l'ensemble des conscrits fêtant leurs 20 ans en 1950 (donc nés en 1930).

De gauche à droite au 1er rang : Joseph Caillaud, Paul Brochard, René Baudry, Roger Brunet, Robert Musset.
En haut de gauche à droite : Hubert Jamin, Xavier Baudry, Noël Bouyer, Louis Barbot, Louis Chouteau.